

bindi creation

FORMATIONS PAO WEB & BUREAUTIQUE



LIVRET D'ACCUEIL

POUR VOUS ACCOMPAGNER TOUT AU LONG
DE **VOTRE FORMATION**

DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ
AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

SOMMAIRE

- P. 4 **CONVOCATION À VOTRE FORMATION**
- P. 6 **PROGRAMME DE FORMATION**
- P. 8 **BINDI CRÉATION**
- P. 10 **LE DÉROULEMENT DE VOTRE FORMATION**
- P. 12 **LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DE VOS ACQUIS**
- P. 14 **EN FIN DE FORMATION**
- P. 16 **INFORMATIONS SUR LA SANTÉ ET LES HANDICAPS**
- P. 18 **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**
- P. 22 **PROCÉDURE DE GESTION DES RETARDS, ABSENCES ET ABANDONS DE LA FORMATION**
- P. 24 **VOS QUESTIONS**



«Vous venez de vous inscrire à une formation proposée par l'organisme Bindi Création et je vous en remercie vivement.

Vous trouverez dans ce Livret d'Accueil toutes les informations pratiques nécessaires au bon déroulement de votre parcours, sur les plans pédagogique et administratif, logistique et technique.

Bindi Création met tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes.

Très bonne formation à vous,»

Donatien Leroy, Responsable

DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

CONVOCAATION

À VOTRE FORMATION

Madame, Monsieur

Bindi Création a le plaisir de vous convier à la formation

.....
dont les objectifs sont de vous permettre de :

-
-
-

L'action de formation se déroulera du au
à l'adresse suivante :

-

Horaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00

Moyens techniques nécessaires :

- Un poste informatique par stagiaire disposant du logiciel enseigné.
- Connexion internet requise.



Pour toute demande d'information ou toute urgence tout au long de cette formation, vous pouvez vous adresser à :
Donatien Leroy • Tel 06 28 23 74 38 • E-mail contact@bindi-creation.com

Fait à Vallères le 2024

Leroy Donatien, Responsable

Signature

BINDI CREATION
D. LEROY 0628237438
3 RUE DE LA SALVE
37190 VALLÈRES

DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULÉ DE LA FORMATION

JOUR 1

DÉROULÉ DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

JOUR 2

DÉROULÉ DE LA SECONDE JOURNÉE

JOUR 3

DÉROULÉ DE LA TROISIÈME JOURNÉE



DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ
AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

BINDI CRÉATION

Bindi Création est un organisme de formation depuis 15 ans et vous propose ses prestations dans les domaines de la création graphique, du multimédia et de la communication.

L'offre de formation

Le catalogue de formation est le fruit d'une expérience de terrain, Bindi Création étant en parallèle une agence de communication.

Les domaines couverts par le catalogue sont en lien étroit avec cette autre activité :

- PAO Infographie
- Webmaster
- Photographie numérique
- Vidéo numérique
- Bureautique
- Communication & réseaux sociaux

Références

Abciss, ADAPEI, Agence Régionale de Santé, ANPFS, APIVIA, Armée de Terre, AUCHAN, CAF Le Mans, CCAS La Rochelle, CCRM 41, CEFIM Tours, Colas Entreprise, Centre Énergie Atomique de Monts, CNRS Orléans, EDF, Éditions Jibena, E. Leclerc, Fédération Nationale des Organismes Régionaux de Santé, Groupe ACP Paris, Hôtel Mercure, IRECOV, Kami, La Poste, Limoges CSP, Mairie de Paris, Maison des Enfants de Chauvé, Mission Locale Royan, Maison des Jeunes et de la Culture Olivet, ORS Nouvelle-Aquitaine, Peugeot PSA, Pôle Emploi, RSI Informatique, Shiseido, SNCF, Sup Édition Tours, Titok Distribution, Tupperware, Université de Tours, URPEP, URSSAF... Administrations et collectivités locales.

Un engagement Qualité

Après avoir obtenu la certification DATADOCK, Bindi Création entre dans une nouvelle démarche de qualité en obtenant la certification QUALIOPI en 2022.

Dès la première prise de contact et jusqu'au suivi gratuit des stagiaires après la formation, le dialogue est l'un des principes majeurs de Bindi Création pour répondre au mieux à vos besoins professionnels, à vos projets, au développement de vos compétences, à votre budget.

Un nouveau processus d'évaluation tout au long de la formation sera notamment proposé quotidiennement aux stagiaires pour accentuer plus encore le souci d'écoute des stagiaires et le niveau d'exigence.

Donatien Leroy, votre formateur

Donatien Leroy a, à son compte, plus de vingt ans d'expérience dans les secteurs de la formation et de la communication.

Il a suivi initialement un cursus universitaire en Lettres Modernes, auquel ont succédé des formations en PAO Infographie et Webmaster.

Après un parcours de Chargé de Communication dans le secteur privé, il crée l'agence de communication Bindi Création en 2007, qui s'oriente très vite vers l'offre de formations dans les secteurs d'activité de l'agence.

Photographe et vidéaste passionné, il aime les voyages, la littérature, les arts, l'histoire, la philosophie, la nature... et l'échange d'expériences.

DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937



LE DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Votre formation se déroule en présentiel.

Le formateur se présente dans vos locaux à la date et selon les horaires que vous avez prévus ensemble avant le début de la formation.

Présentation des intervenants

Chaque participant se présente au début de la formation.

Le formateur rappelle son parcours et les objectifs de la formation.

Le stagiaire présente son entreprise, son activité, ses compétences et ses besoins.

Organisation technique

Les aspects techniques de la formation ont été définis en amont de la formation.

Il s'agit généralement d'un PC à

disposition de chaque stagiaire, du ou des logiciels enseignés, d'une connexion Internet.

Si d'autres besoins techniques sont nécessaires, l'entreprise accueillante en a été informée en amont de la formation.

Chaque participant vérifie le bon fonctionnement des matériels et le formateur assure un soutien et des solutions techniques en cas de problème.

Horaires de formation

Sauf demande d'aménagement des stagiaires, les horaires de formation sont les suivants :

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Une feuille d'émargement certifiant la présence de chaque participant est signée quotidiennement.

La pédagogie

La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodes opérationnelles dans votre quotidien professionnel.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques et de trouver des réponses aux situations que vous rencontrez dans le cadre de votre métier.

Après la formation

Un suivi est assuré gratuitement au terme de la formation. Les stagiaires peuvent présenter, par email, leurs travaux en lien avec le contenu de la formation. Le formateur donnera par écrit ou par téléphone ses impressions et ses conseils.

Différents dispositifs pédagogiques :

- Exercices d'application guidés par le formateur
- Exercices d'application en autonomie, soutenus par le formateur
- Mises en situation professionnelle
- Études et analyses de documents
- Retours d'expériences de situations rencontrées
- Ressources sur le web

Un support de cours est fourni au cours ou au terme de la formation.



DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

LE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DE VOS NOUVEAUX ACQUIS

1 Les objectifs pédagogiques de la formation que vous allez suivre ont été définis en amont de la formation et figurent sur le **Programme de Formation**, ainsi que dans la **Convention de Formation**.

Pour s'assurer que ces objectifs sont atteints, Bindi Création met en place un **processus d'évaluation** tout au long de la prestation, ainsi qu'à son terme :

2 Au cours de chaque journée de formation, un **exercice pratique** sera proposé au stagiaire pour suivre l'évolution de l'acquisition de ses connaissances.

Le **dialogue** entre le stagiaire et le formateur est entretenu au quotidien pour s'en assurer.

Un **formulaire d'évaluation** sera rempli quotidiennement ou par session par le formateur et le stagiaire pour valider ou non les objectifs fixés en début de journée ou au début de la session.

3 Votre formation se clôture par une **évaluation des acquis** permettant de valider l'acquisition des connaissances et des objectifs pédagogiques initialement prévus.

Elle se présente sous la forme d'une production personnelle, une mise en situation professionnelle ou un examen oral, guidés par le formateur.

La correction de l'évaluation et son argumentation ont lieu avec le formateur. Il revient sur les points particuliers méritant d'être précisés et/ou reformulés.

4 Au terme de la formation, des documents à remplir permettront à chaque acteur de la formation d'évaluer la prestation dans son ensemble, mais aussi l'atteinte des objectifs initialement prévus :

✓ **Questionnaire d'évaluation à chaud** renseigné par le stagiaire.

✓ **Questionnaire d'évaluation** renseigné par le formateur.

✓ **Attestation d'acquisition des connaissances** renseignée par le formateur.

✓ **Questionnaire d'évaluation** renseigné par l'employeur.

✓ **Questionnaire d'évaluation** renseigné par le financeur.

✓ **Questionnaire d'évaluation à froid** renseigné par le stagiaire 3 mois après le terme de la formation.

5 **Attestation d'acquisition des connaissances**

Bindi Création formalise dans cette attestation les résultats de votre évaluation. Les objectifs pédagogiques atteints et/ou en cours d'acquisition y sont formulés.

L'Attestation d'acquisition des connaissances vous appartient. Elle est à conserver, car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle, notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

6 En cas de non-validation de certains objectifs de la formation, vous serez contacté afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de suivi ou de formation complémentaire.



DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

EN FIN DE FORMATION

Certificat de réalisation de la formation

La délivrance du Certificat de réalisation de la formation est conditionnée par votre présence tout au long de la formation.

Vous devez être présent(e) aux horaires indiqués sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre Formateur.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir votre Formateur.

Le contrôle de l'assiduité du stagiaire est assuré par votre signature à chaque demi-journée de la Feuille d'émargement.

La signature de la Feuille d'émargement conditionne la réception, le dernier jour de la formation, de votre Certificat de réalisation de la formation.

Un suivi pédagogique après la formation

Dans un souci permanent de qualité, Bindi Création assure un suivi gratuit de tous ses stagiaires à la suite des formations.

Un souci technique ?

Un blocage dans vos tâches quotidiennes ?

Des conseils sur vos créations post-formation ?

N'hésitez pas à contacter par e-mail le formateur qui vous a accompagné tout au long de votre parcours.

Il se fera un plaisir de vous répondre dans les vingt-quatre heures.

Donatien Leroy

contact@bindi-creation.com

un formateur très sympathique à l'écoute des stagiaires !

"Je recommande !"

BINDI CREATION

Cap'tain Communication

UNE FORMATION TOTALEMENT PERSONALISEE !

"Une vraie qualité d'écoute !"

La disponibilité du formateur et sa capacité d'adaptation

AMAZING

Un formateur au plus près des besoins de chaque stagiaire !

Agent Communication

INFORMATIONS SUR LA SANTÉ & LES HANDICAPS

Informations générales

La formation se déroule dans vos locaux. Le règlement intérieur de votre établissement s'applique tout au long de la formation.

- Assurez-vous que l'organisme de formation a été prévenu de la présence d'un stagiaire en situation de handicap en amont de la formation.
- Assurez-vous bien que les conditions de déroulement de la formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles, ainsi que celles du formateur.
- Assurez-vous bien que la salle de formation est accessible à tous les participants en situation de handicap.

Sensibilisation du formateur

En amont de la formation, le formateur a été informé de la situation de handicap du stagiaire.

Il est informé particulièrement sur les difficultés éventuelles d'apprentissage que peut rencontrer le stagiaire. Une « **Évaluation des besoins du stagiaire en situation de handicap** » est renseignée par le stagiaire, son référent et le formateur avant et pendant la formation.

Le formateur a orienté la préparation de cette formation en fonction de ces informations et de recherches sur le handicap.

Un dialogue permanent tout au long de la formation est engagé entre le formateur, le personnel responsable et le stagiaire pour assurer une formation de la même qualité que dans toute autre situation.

Bindi Création s'engage à :

- apporter les moyens de compensation nécessaires,
- adapter la pédagogie en fonction du handicap,
- adapter les modalités d'évaluation,
- apporter des supports numériques et pédagogiques adaptés,
- moduler la durée de la formation,
- adapter les horaires de formation,
- adapter le rythme de la formation (dates, calendrier assoupli...),
- engager le dialogue en amont et tout au long de la formation.

S'informer

La Ressource Handicap Formation, en partenariat avec la Dreets, la Région et Pôle emploi, accompagne dans la formation les personnes en situation de handicap.

En savoir plus :

- www.etoile.regioncentre.fr

La RHF se mobilise pour la recherche de solutions favorisant l'entrée et le suivi en formation des personnes en situation de handicap

Ressources

- Trouvez votre référent Agefiph / Formation professionnelle : <https://www.agefiph.fr/annuaire>

Contact

- Pour solliciter la RHF, déposer vos demandes d'appui-conseil : rhf-cvl@agefiph.asso.fr

DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

■ Préambule

Bindi Création est un organisme de formation spécialisé dans le secteur de la communication.

Raison sociale. Leroy Donatien
Siret. 49526116600054

Organisme de formation enregistré auprès de la DREETS de la région Centre-Val de Loire / n° de déclaration d'activité au titre de la formation professionnelle. 24370323937
Siège. La Becthière 37190 Druye
Statut juridique. Profession libérale
Tél. 06 28 23 74 38

Mail. contact@bindi-creation.com
Web. formations-indreetloire.com

Bindi Création conçoit, élabore et dispense des formations intra-entreprise sur l'ensemble du territoire national. Le présent Règlement intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les participants aux formations organisées dans le but d'en permettre le bon fonctionnement.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

– Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de Bindi Création.

– Apprenant : la personne physique qui participe à une formation.

– Formations intra-entreprise : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.

– Formation présentielle : formation réalisée au sein de l'entreprise cliente, en présence du formateur de Bindi Création.

■ Dispositions générales

Art. 1 — Objet

Conformément à l'article L 920-5-1 et suivants et R 922-1 et suivants du Code de travail, le présent Règlement intérieur a pour objet :

– de définir les règles générales et permanentes de fonctionnement de Bindi Création pour les formations présentielles.

– de préciser la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et de distanciation sociale de prévention contre le Covid-19 des formations présentielles.

– de formaliser les règles relatives à la discipline, notamment les sanctions applicables aux apprenants et les droits de ceux-ci en cas de sanction.

■ Champ d'application

Art. 2 — Personnes concernées

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les apprenants inscrits à une session dispensée par Bindi Création, et ce, pour toute la durée de la formation suivie organisée dans un cadre intra-entreprise, en présentiel.

Chaque apprenant est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par Bindi Création et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Art. 3 — Lieux de la formation en présentiel

Le lieu de la formation se situe dans des locaux mis à disposition par le client. S'appliquent conjointement :
– le Règlement intérieur de l'établissement accueillant la formation



– le présent Règlement intérieur.

■ Hygiène et sécurité (formation en présentiel)

Art. 4 — Règles générales

Chaque apprenant doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène ainsi que des règles de distanciation sociale, de prévention du COVID en vigueur dans les lieux de formation et de pause et de détente.

Toutefois, conformément à l'article R. 922-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur en application de la section VI du chapitre II du titre II du livre Ier du présent code, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux apprenants sont celles de ce dernier règlement.

DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art. 5 — Fumer et vapoter

Le règlement intérieur de l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation s'applique.

Art. 6 — Boissons alcoolisées

Le règlement intérieur de l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation s'applique.

Art. 7 — Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation en présentiel doit être immédiatement déclaré par l'apprenant accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au Formateur présent.

Art. 8 — Consignes d'incendie

Le règlement intérieur de l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation s'applique.

■ Discipline

Art. 9 — Horaires des formations

Les horaires de formation en pré-

sentiel sont portés à la connaissance des apprenants sur la Convocation à la formation. En cas d'absence ou de retard, les apprenants doivent avertir le formateur ainsi que l'employeur.

Art. 10 — Assiduité à la formation

Lors des formations présentielles, les apprenants ont obligation de signer la feuille d'émargement par demi-journée de formation.

Art. 11 — Tenue et comportement

Le règlement intérieur de l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation s'applique.

Les apprenants sont invités à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

Art. 12 — Information et affichage

Le règlement intérieur de l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation s'applique.

Art. 13 — Usage du matériel

Chaque apprenant a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les apprenants sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. À la fin du stage, l'apprenant/e est tenu/e de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à Bindi Création sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Art. 14 — Documents pédagogiques

Les contenus et supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...), utilisés par Bindi Création pour assurer les formations ou remis aux apprenants sont protégés par la propriété intellectuelle et le copyright. À ce titre, le client et l'apprenant s'interdisent de transformer et de reproduire tout ou partie de ces documents.

Art. 15 — Confidentialité

Bindi Création, le client et l'appre-

nant s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement.

Art. 16 — Vol / endommagement des biens des apprenants

Bindi Création décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les apprenants dans les locaux de formation.

Art. 17 — Sanctions et procédure disciplinaire

Le règlement intérieur de l'entreprise ou l'établissement accueillant la formation s'applique.

■ Publicité

Art. 18 — Information

Le présent règlement intérieur est remis à chaque apprenant avant le début de la formation. Un exemplaire du présent règlement est délivré sur simple demande. Le règlement intérieur ainsi que le Livret d'Accueil sont également disponibles sur le site formations-indreetloire.com.

DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

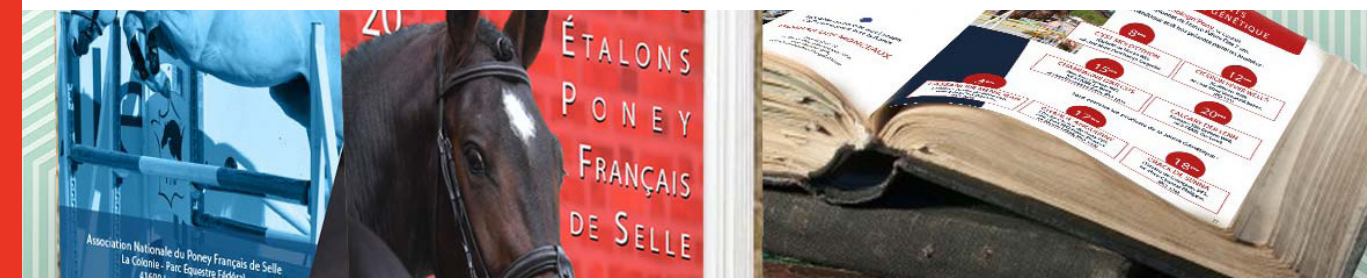
3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937



PROCÉDURE DE GESTION DES RETARDS, ABSENCES ET ABANDONS DE LA FORMATION

L'assiduité et l'implication du stagiaire sont des éléments clés de réussite de la formation. Bindi Création a établi une procédure de gestion des retards, absences et abandons adaptée aux différentes situations rencontrées.

1 L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de la faire au moins 10 jours ouvrables avant le jour du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail : contact@bindi-creation.com

2 La demande de report d'une formation peut être effectuée à condition d'adresser une demande écrite à Bindi Création dans un délai de 10 jours ouvrables avant la date de la formation.

3 En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou cas de force majeure, Bindi Création ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses clients.

4 En cas d'annulation plus de 10 jours ouvrables avant la date de la formation :

- Proposition d'inscription sur une autre session de formation ;
- Positionnement par le client d'une autre personne sur cette formation ;
- Pas d'impact financier ni de modification de facturation pour le client.

5 En cas de renoncement par le bénéficiaire dans un délai de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, 50 % du coût de la formation sont dûs. La somme versée ne peut faire l'objet de remboursement.

Des exceptions sont consenties en cas de force majeure justifiée (certificat du décès du stagiaire ou de ses ascendants et descendants directs, arrêt maladie/accidents du stagiaire, arrêt maladie, accident du stagiaire, certificat médical).

6 Gestion des retards :

- > Si le stagiaire a prévenu, au moins la veille de la formation, d'un retard éventuel, OU, en cas de retard non prévu mais dû à un cas de force majeure, les horaires de formation pourront être adaptés.
- > Si ce retard est non justifié, les horaires de formation ne seront pas adaptés en conséquence.

7 Gestion des absences :

- > Si le stagiaire a prévenu, au moins la veille de la formation, d'une absence, OU, en cas d'absence non prévue mais dû à un cas de force majeure, la journée de formation sera reprogrammée à une date ultérieure, sans frais supplémentaires pour le client.
- > Si cette absence est non justifiée, à la suite d'un entretien avec le stagiaire et l'employeur, la journée de formation sera comptabilisée en absence et facturée.

8 Gestion des abandons :

- > Envoi d'un email au stagiaire et à l'employeur pour leur demander les raisons de l'abandon et proposition de rendez-vous téléphonique.
- > Propositions d'adaptation de la formation à d'autres contraintes non prévues au départ de la formation.
- > En l'absence de réponse à l'e-mail dans un délai de 3 jours, une relance téléphonique de l'employeur et/ou du stagiaire est effectuée pour obtenir des explications.
- > Le tableau de bord des absences est mis à jour en conséquence.

En cas d'abandon, Bindi Création s'engage à rechercher et comprendre les causes pour une amélioration continue de l'offre proposée.



DONATIEN LEROY / BINDI CRÉATION

3 rue de la Salle 37190 VALLÈRES

Tel : 06 28 23 74 38

E-mail : contact@bindi-creation.com

N° SIRET : 49526116600062

ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ AUPRÈS DE LA DREETS DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE / N° DE DÉCLARATION D'ACTIVITÉ AU TITRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE : 24370323937

VOS QUESTIONS

UN INTERLOCUTEUR UNIQUE

- pour concevoir votre projet de formation,
- pour un besoin administratif ou de suivi de formation,
- pour une question d'ordre technique ou pédagogique :

Donatien Leroy
Responsable et Formateur
06 28 23 74 38
contact@bindi-creation.com

www.formation-indreetloire.com

- pour trouver rapidement une formation par domaine,
- pour consulter, télécharger ou imprimer le contenu complet des programmes,
- pour demander un devis pour une formation,
- pour poser une question ou demander un renseignement.

